

Drefféac

Lettre d'info

Juin 2015

Edito

Bien que mesurés, les investissements portent leurs fruits. Pas à pas, notre Commune se transforme. La vie commerciale et de services s'étoffe au cœur du bourg.

Saluons l'arrivée et le dynamisme de nouveaux commerçants et réservons leur un bon accueil.

Du nouveau et des horaires élargis pour notre supérette. Il en est de même pour le salon de coiffure avec une nouvelle vitrine place de l'Eglise. Tous les locaux communaux sont aujourd'hui occupés, avec l'installation d'un bureau d'études à la place de l'ancien salon.

Des aménagements supplémentaires pour faciliter le stationnement sont prévus dans ce secteur ainsi que dans les villages pour plus de sécurité.

Que chacun puisse profiter au mieux de la période estivale dans le respect du bien vivre ensemble.

Bonnes vacances à tous

Le Maire
Claude Gabillard



Un centre bourg plus attractif



Les commerces de proximité

Commerces

Nouveau salon de coiffure : un commerce visible et intégré

Le salon de coiffure, repris en fin d'année 2014 a déménagé début avril pour se déplacer de quelques mètres au 8 place de l'Eglise.

Cet espace commercial ainsi créé, né de la mutualisation des investissements de la gérante et de la commune, a permis d'apporter plus de confort, de convivialité, de clarté et d'accessibilité tout en préservant l'intimité de la clientèle.

Sans augmentation de loyer, des adjonctions de services annexes restent possibles pour la gérante.

Ces aménagements de qualité ne peuvent que séduire la clientèle fidèle ainsi que les nouveaux clients.

Un centre bourg plus attractif

Ancien salon : un nouvel avenir

L'ancien local de coiffure, laissé vacant, est aujourd'hui repris par

la société CromActiv qui a saisi cette opportunité pour intégrer ce lieu adapté à son activité tertiaire : bureau d'études et d'ingénierie.

La situation géographique et la dynamique commerciale, avec l'accès au réseau ADSL, ont été des atouts déterminants dans ce choix.

Une belle dynamique commerciale et associative en centre bourg

Des aménagements complémentaires nécessaires

Ce secteur de la commune conforté par l'évolution des activités :

- associatives telles qu'Al'Fa Répit, Body's Spirit
- commerciales avec le salon de coiffure, le bureau d'études
- de services avec l'Agence postale et la bibliothèque

va nécessiter des aménagements particuliers.

Fort de ce constat, une amélioration des cheminements piétonniers tout en y intégrant des places de parking supplémentaires est programmée. Ces travaux devraient être réalisés en septembre afin de faciliter les

flux de véhicules comme de personnes dans ce secteur.

De même, et afin d'apporter plus de places disponibles sur la place de l'église et alentours, nous avons entrepris des aménagements provisoires dans l'enceinte de l'ancienne propriété GUIHARD acquise en 2014 dans le cadre d'un projet de réserve foncière.

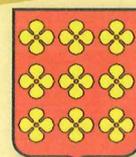
Un rappel a été fait aux utilisateurs de transports collectifs ou covoiturage pour que leur véhicule soit stationné dans les espaces dédiés, soit en l'occurrence sur le « parking covoiturage » face au bar de la Paix.

La supérette Proxi change de mains

La supérette Proxi a changé de gérants depuis le mois de mars.

Fort de cette dynamique locale attractive, ce jeune couple motivé souhaite adapter ses services à la demande de la population et de la clientèle avec de nouveaux horaires élargis. Les produits phares de qualité de ce commerce sont conservés avec possibilité de livraison.

Souhaitons à tous
bienvenue et réussite
dans notre Commune



Le nom de l'école dévoilé pour la porte ouverte

Depuis de nombreuses années, notre Commune connaît une évolution démographique soutenue avec l'arrivée de nombreux jeunes foyers.

Pour répondre aux besoins, d'importantes extensions ont été nécessaires au groupe scolaire depuis 10 ans.

Nous voilà en 2015, avec une école de 10 classes accueillant 272 enfants. Les trois nouvelles, livrées à la dernière rentrée, sont lumineuses, confortables et colorées.

L'emplacement arrondi à l'entrée du nouveau préau est propice à l'affichage du nom de l'école. En accord avec l'architecte, cette dénomination est aujourd'hui bien visible.

Peut-être aimeriez-vous la visiter, certains l'ayant sans doute fréquentée autrefois. La municipalité vous offre cette opportunité et vous convie à la

Visite inaugurale le samedi 4 juillet à 10h30

A cette occasion, le nouveau nom de l'école qui résulte d'un choix concerté : école publique l'arbre enchanté, sera dévoilé.



← L'arbre enchanté

Les dernières réalisations

Inscription qui sera apposée sur le bâtiment



ECOLE PUBLIQUE
l'arbre enchanté

La station du bourg 1700 équivalent habitant

La mise en service a été effective début mars 2015. Les essais techniques ont été réalisés et concluants.

L'entreprise SARL CHAUVIRÉ, qui a planté les roseaux, termine la mise en place de la terre végétale et les empièvements des accès et circulations des véhicules de service.

Il ne reste à réaliser que quelques plantations d'ornement et la clôture périphérique.



La station du bourg

Budget 2015 : des investissements maintenus

Fonctionnement :

L'augmentation des frais de personnel liés au scolaire et péri-scolaire se confirme. L'équilibre du budget est fragilisé avec les nouvelles dépenses concernant la réforme des rythmes scolaires. Le faible endettement de la commune et l'augmentation de la population permettent d'estomper le coût. Avec la minoration des dotations de l'état une augmentation des taxes locales est incontournable.

Le conseil municipal a donc voté une progression de 2 % des taux.

Investissement :

Les investissements sont maintenus et visibles notamment en ce qui concerne la valorisation du centre bourg, l'enfouissement des réseaux par le Sydela ainsi que des aménagements sécuritaires sur plusieurs sites après consultation des habitants.

L'effort est maintenu pour les subventions aux associations à hauteur de 19 051 €.

Il faut rester vigilant pour les années à venir et mutualiser des services au niveau de l'intercommunalité afin de réduire les dépenses.

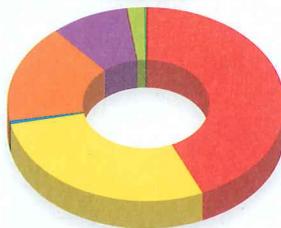
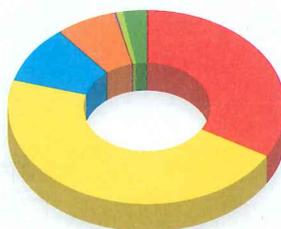
Budget fonctionnement 2015

Recettes : 1 315 740 €

- Dotations de l'état : 439 761 €
- Impôts et taxes : 607 739 €
- Produits courants : 127 140 €
- Excédents antérieurs : 90 000 €
- Atténuation de charges : 7 000 €
- Opérations d'ordre : 10 000 €
- Autres produits : 34 100 €

Utilisation des recettes : 1 315 740 €

- Charges de personnel : 585 900 €
- Charges générales : 348 089 €
- Opérations d'ordre : 8 411 €
- Virement section d'investissement : 221 000 €
- Charges diverses : 123 840 €
- Intérêts : 25 500 €
- Autres charges gestion : 3 000 €



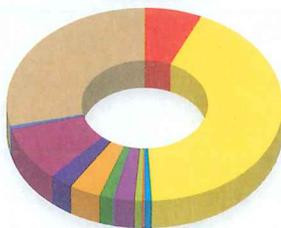
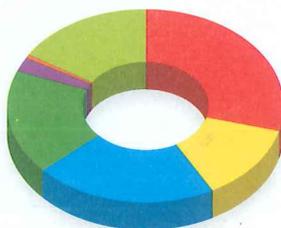
Budget investissement 2015

Recettes : 1 247 381 €

- Subventions : 366 645 €
- Dotations : 158 000 €
- Excédents antérieurs : 265 865 €
- Auto-financement : 221 000 €
- Divers : 30 411 €
- Budgets annexes : 5460 €
- Emprunts : 200 000 €

Dépenses : 1 247 381 €

- Capital de la dette : 85 000 €
- Aménagement du bourg : 530 500 €
- École publique : 10 710 €
- Complexe sportif : 2 000 €
- Eclairage public : 10 000 €
- Zone commerciale : 500 €
- Bâtiments : 31 376 €
- Matériel outillage : 19 848 €
- Acquisition propriétés du bourg : 33 000 €
- Bourgs et villages : 47 150 €
- Voirie : 113 590 €
- Divers : 10 000 €
- Déficit antérieur : 353 707 €



Avertissement



Atlantic'eau vous alimente en eau potable et vous informe

Des entreprises privées proposent régulièrement par courrier des contrats «Assistance réparation fuites» : ces démarches commerciales n'émanent pas de votre service public.



Sécurisation du village de Coiffy

Un aménagement concerté

Lors d'une concertation menée avec la quasi-totalité des habitants concernés, des propositions ont recueilli l'accord unanime des participants pour réduire la vitesse et sécuriser tous les usagers.

Dans la traversée du village, la visibilité est insuffisante. Après la réfection de la chaussée, un marquage au sol de sécurité sera aussi effectué avec mise en place d'une signalétique pour réduire la vitesse à 30 km/h.



L'abri bus sécurisé

Le déplacement de l'aubette est réalisé à proximité de l'arrêt de car maintenant sécurisé. Merci au propriétaire riverain ayant mis à disposition un emplacement sur sa parcelle.

Des aménagements de rive permettent le cheminement piéton pour accéder au car. Le coût total des travaux s'élève à 17 000 €.

Cette procédure sera mise en œuvre dans d'autres parties de la Commune, notamment route des Moulins de Bilais.

APS/ALSH : du nouveau chez les « SUPERS HEROS »

Le centre de loisirs ouvrira ses portes une semaine supplémentaire fin août et ce pour répondre à une demande des parents suite à l'envoi d'un questionnaire de satisfaction. La commission travaille régulièrement sur l'attractivité des animations proposées et sur le bon fonctionnement du service.

L'APS joue bien son rôle, son taux de remplissage est significatif.



Quoi de neuf au restaurant scolaire ?

Dans un souci de bien-être de tous et pour faire face aux effectifs croissants du restaurant scolaire, la surveillance a été réorganisée et des mesures supplémentaires ont été mises en place afin de permettre le bon déroulement du service.

Nous repartons la rentrée prochaine avec notre prestataire actuel suite à une consultation. Nous travaillons avec Océane de restauration depuis plusieurs années en étroite collaboration avec la commission composée de parents d'élèves, d'élus, d'un représentant de l'école et du prestataire.

** Un dossier complet pour l'inscription de vos enfants vous a été remis pour la rentrée prochaine. Celui-ci concerne tous les services, merci de le compléter et de le rendre en mairie avant le 10 juillet 2015.*

Espace Vie Sociale

la fabrication du pain :
un savoir-faire à partager et à déguster



Le projet instruit par la Loco, soutenu par le Conseil Général et la CAF, est à destination des familles pour favoriser le « vivre ensemble » et des projets collectifs. Sur le territoire ont eu lieu des activités sous forme d'atelier : fabrication de pain à l'ancienne, cuisine du monde, fabrication de meubles en carton ou de jeux en bois. C'est aussi un lieu de ressources, d'informations et d'écoute pour les parents, (les cafés-parents, les ateliers parents-enfants, ateliers d'échange de savoir-faire, la pause des parents...). Dès le mois de juillet, de nouvelles animations sont prévues avec un « ciné plein air », un concert chez l'habitant, une journée familiale au Futuroscope... Pour en savoir plus contacter la Loco (02 40 19 68 38) ou le site Internet de la commune dans la rubrique « vie sociale ».

Pour tisser les liens

Animations

A vos paniers

Record battu cette année avec une centaine d'enfants à la chasse aux œufs de Pâques. Mis en place par la commission animation, le nouveau règlement a été apprécié par petits et grands : il fallait trouver quatre œufs en plastique de couleurs différentes pour obtenir un sachet avec des œufs et personnages en chocolat. Tous ont eu ainsi la même quantité de friandises et sont repartis satisfaits des landes de Bilais.



Attention, frelons !

Suite à la présence de nids de **frelons asiatiques**, la municipalité a décidé d'adhérer au plan d'action de lutte collective proposée par l'association environnementale FDGDON 44. La destruction des nids sera réalisée par une entreprise agréée et la commune financera l'intervention à hauteur de 50% du coût pour un montant limité à 50€ par opération. Le solde restera à la charge du particulier. Renseignements à la mairie.

Tous en marche

Pour l'inauguration des sentiers de randonnée, la Communauté de communes de St Gildas des Bois- Pontchâteau, en partenariat avec les communes, propose les Belles Rand'ëau les 19 et 20 septembre 2015 sur tout le territoire. À Drefféac, nous organisons une randonnée pédestre (gratuite) de 9 km le dimanche 20 avec un départ à 9h place de l'Eglise, un ravitaillement à Boland et un retour sur la place en fin de matinée avec des animations, notamment un tour en calèche pour les enfants.

Les livres à l'honneur

L'association « Dreff'et un rêve » organise son premier salon du livre - Dreff'libris - à l'espace culturel le dimanche 11 octobre 2015 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Les résultats du concours de poésie (avec l'école) seront proclamés l'après-midi. Une trentaine d'auteurs seront présents, essentiellement du grand Ouest, de la Bretagne à la Vendée. L'occasion pour tous de côtoyer écrivains de romans, de policiers, de littérature jeunesse (www.facebook.com/salondulivredrefféac).



Les activités péri-éducatives

Elles évoluent au fil des séquences

Les activités péri-éducatives, mises en place par la commune, fonctionnent depuis 10 mois. Nous pouvons dire qu'elles ont pris maintenant leur « vitesse de croisière ». Pour autant, elles ne restent pas dans la routine et font l'objet de réflexion sur les activités proposées et d'une adaptation permanente à la demande et aux besoins des enfants.

Pour les enfants en classes élémentaires.

Si nous les interrogeons sur leurs activités préférées, le sport est largement plébiscité par cette tranche d'âge : par souci de diversification d'activités sportives, nous avons fait appel à une association locale qui a mis à disposition des TAP un animateur sportif diplômé pour une initiation au basket-ball.

Notons aussi qu'à la faveur de la saison, plantations et jardi-

nage ont le vent en poupe : par ailleurs, l'accueil ludique s'est transformé en activité à part et de ce fait, offre aux enfants un espace encadré de liberté sur le choix des jeux ou autres activités manuelles.

Et les maternelles ?

Pour eux, il est important de s'adapter à leurs besoins physiologiques en leur procurant des moments de détente, de liberté et de jeux appropriés : il est primordial de tenir compte, pour certains, du temps qu'ils passent dans l'enceinte de l'école. Leur journée est rythmée par l'enseignement, les TAP voire le temps de restauration scolaire et parfois



Exercice d'équilibre



Le parachute : un jeu de coopération très apprécié des enfants

l'accueil péri-scolaire : alors les animateurs sont à leur écoute et proposent, à petite dose, coloriages, musique, motricité et jeux de cour.

Nouveautés...

Depuis le 27 avril, les parents, en consultant le site Internet de la commune, connaissent les activités proposées à chaque groupe d'enfants et le nom de l'animateur référent.

En fin d'année scolaire, les enfants de GS profiteront d'une passerelle vers le CP par la mise en place d'activités communes autour du jeu entre les GS et les CP.

Les CM1 et les CM2 pourront aussi bénéficier des locaux et du matériel de la Loco afin de les accompagner sur le chemin du collège et faire les premiers pas vers l'autonomie.

Brèves

Un talent qui s'exprime à nouveau

Le jeune Emerik Busson récidive : après avoir été médaillé d'argent au concours du meilleur apprenti de Loire Atlantique, Emerik se distingue à nouveau en remportant la médaille d'argent du meilleur apprenti au niveau régional. Il avait été honoré par le Maire et le Conseil municipal le 17 juin 2014.

Sa spécialité est la mécanique en cellules aéronaves : il a présenté son chef-d'œuvre et s'est qualifié pour le concours régional où il s'est brillamment distingué. Nous tenons à lui transmettre ici nos plus vives félicitations.

Des dégradations qui impactent le budget communal

Les élus ont constaté de graves dégradations notamment sur les bâtiments sportifs et leur environnement, depuis plusieurs semaines : casse, projection de peinture et autres incivilités. De tels actes sont intolérables et injustifiés : en effet la municipalité met tout en œuvre pour faire de Drefféac une commune agréable et ces actes ont un effet négatif ; ils sont certainement le fait d'un petit groupe non représentatif de la population mais qui occasionnent désagrément et frais financiers. La résolution de ces méfaits a été confiée à la gendarmerie.

La Loco, c'est pour tous les jeunes

La Loco, par son volet « animation jeunesse » est présente sur le territoire : elle va au-devant des jeunes pour les interroger sur leurs souhaits en matière d'animation et les aide également dans la réalisation des projets qu'ils expriment. Des animations non-stop auront lieu à Drefféac, pour les 10-13 ans, du 6 au 24 juillet, du lundi au vendredi : soirée disco-piscine nocturne, jeux d'eau, fabrication de cabanes, cuisine, jeux sportifs... Sur le territoire, des jeunes se sont engagés dans l'organisation d'un grand festival qui aura lieu le 11 juillet prochain sur la commune de Saint Gildas des Bois. Par ailleurs, les vacances approchent et de nombreux séjours sont proposés. On peut consulter le programme sur le site Internet de la commune dans la rubrique « jeunesse » ou encore mieux contacter les animateurs de la Loco au 02 40 19 68 38. Nouveau à partir du mois de septembre, la création d'un « club ado ».



La caravane itinérante, relookée et aménagée par les jeunes de la Loco, sillonne les communes : elle est un lieu d'accueil et d'information.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture Mairie

Pour une meilleure disponibilité du personnel, dans le suivi des dossiers administratifs, la Mairie est ouverte au public :

- Lundi : 13H30-18 H
- Mardi : 8H30-12H
- Mercredi : 8H30-12H et 13H30-18H
- Jeudi : 8H30-12H
- Vendredi : 8H30-12H et 13H30-17H
- Samedi : 8H30-12 H

☎ 02 40 66 90 40.

Site internet : www.drefféac.fr

Rencontrer un élu

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Bibliothèque intercommunale

Horaires :

- mercredi 10h à 12 et de 16h à 18 h
- vendredi de 16 h à 18 h (fermeture juillet et août)
- samedi de 10 h à 12 h

Collectes :

- **ordures ménagères** : le lundi matin
- **sacs jaunes** :
 - le mardi matin les semaines paires : le bourg, Branducas, Catiho, les Moulins de Bilais
 - le mercredi les semaines impaires : La Cléménçais, Le Tertre, Rendreux, Malnoë, Pernel, Boland et Le Psais

Déchetteries : consulter le site de la Communauté de communes <http://cc-paysdepontchateau.fr/>

Agenda de l'été

Lundi 6 au vendredi 17 juillet

Lundi 24 au vendredi 28 août

- **Ouverture de l'accueil de loisirs**
Tél. 02 40 70 95 61
(fermeture le 13 juillet)

Mercredi 8 juillet

- **Rando-crêpes** – Coiffy, rdv à 19h30

Dimanche 12 juillet

- **Feu d'artifice et bal populaire**
parking espace Culturel et place de l'Eglise à partir de 21 h

Mercredi 12 août

- **Rando-crêpes** à l'Île Biron, rdv à 18h30

Samedi 15 août

- **Marche nordique**
Landes de Bilais, rdv à 9 h

Dimanche 20 septembre

- **Randonnées les Belles Rand'eau**
place de l'Eglise, départ à 9 h

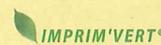
Directeur de publication : **M. le Maire**

Tirage : **1 100 exemplaires**

N° ISSN : **1282.8041**



Réalisation : Kalydéa
02 40 58 31 03
www.kalydea.fr



Kalydéa respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales